

ANALYSE

## REDD+ : Un outil efficace contre la déforestation? Analyse d'un mécanisme controversé en vue d'un accord post-Kyoto

13 février 2012

Par **Marc Lebel-Racine**

Candidat à la maîtrise en études internationales et auxiliaire de recherche à la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement

*Mots-clés : REDD+, déforestation, PED, relations Nord-Sud, Nations Unies, changements climatiques, peuples indigènes*

En 2008, les Nations Unies ont lancé une initiative sur la réduction des émissions résultant du déboisement et la dégradation forestière (REDD+[1]). Ce projet vise à combattre les changements climatiques et les pertes de biodiversité grâce à un soutien financier destiné aux pays en développement (PED). Le programme tient présentement des activités dans 35 États, mais il est loin de faire l'unanimité au Sud comme au Nord.

D'abord, le développement durable dans une perspective d'éradication de la pauvreté constitue une dimension essentielle du REDD+. Ainsi, le programme vise à combattre l'exclusion dont sont victimes les populations des PED habitant dans des zones forestières menacées. Or, le Protocole de Kyoto n'avait pas inclus de mesures concernant directement la déforestation étant donné la complexité du thème. Popularisé à l'occasion de la rencontre - certains diront l'échec monumental - de Copenhague en 2009, le système REDD+ a aussi été débattu récemment à Durban où une alliance globale de peuples autochtones a dénoncé les violations des droits des communautés indigènes engendrées par le programme REDD+, de même que la transformation de leurs forêts en « corbeilles à carbone »[2].

Les forêts représentent le quotidien et la survie d'une multitude de communautés à travers le monde. Elles sont à la fois des lieux de vie à protéger, des ressources à exploiter et des écosystèmes à mettre en valeur. Les forêts contribuent entre autres à purifier l'air, à ralentir l'érosion et à filtrer l'eau souterraine. Or, la déforestation représente un problème chronique dans le monde, particulièrement dans les PED sous l'effet de pressions démographiques, développementales et industrielles. Cette situation requiert une attention immédiate, car les forêts font partie du patrimoine commun de l'humanité compte tenu de leur rôle essentiel dans la régulation du climat. Le système REDD+ vise à protéger ce patrimoine en mettant des équipes d'intervention technique à la disposition de pays ciblés afin d'élaborer des stratégies de préservation et de mise en valeur des forêts. Or, ces intentions nobles pourraient masquer d'autres intérêts souvent décriés par les détracteurs de l'utilisation de mécanismes de marché pour tenter d'atténuer l'impact des changements climatiques.

### S'attaquer aux racines de la déforestation

Les causes de la déforestation sont souvent d'ordre socioéconomique comme le fait que les populations des PED dépendent aussi étroitement des terres forestières à des fins de cuisson, de chauffage, de construction ou encore de conversion en terres agricoles (notamment les vastes cultures d'huile de palme, de soya ou de biocarburants). De même, des problèmes persistants comme la corruption tendent à ouvrir la voie aux coupes illégales, notamment en matière de bois précieux. La déforestation peut également résulter d'un manque de valorisation des ressources forestières qui les relègue à leur stricte valeur marchande.

Achim Steiner, directeur exécutif du PNUE, estime que les services rendus par les forêts aux écosystèmes « valent des milliards voire des trillions de dollars si nous pouvons les évaluer en termes économiques »[3]. Or, cette obsession avec la valeur commerciale des forêts tend à négliger les valeurs spirituelles chères aux peuples indigènes, ainsi que de la valeur de non-usage des forêts qui est souvent supérieure à la valeur de l'exploitation à court terme des ressources forestières. C'est donc animé de cet esprit que des peuples autochtones ont exigé un moratoire sur le système REDD+ à la Conférence de Durban en 2011.

Ces différentes visions du monde n'empêchent pas les surfaces forestières tropicales de diminuer. Un rapport de la FAO sonnait d'ailleurs l'alarme quant au fait qu'entre 2001 et 2010, l'Amérique du Sud et l'Afrique ont perdu ensemble plus de sept millions d'hectares de forêts sur une base annuelle. De 17 à 20% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) seraient imputables à la déforestation selon le rapport du GIEC en 2007, c'est-à-dire une contribution supérieure au secteur de l'agriculture (13,5%). Or, la déforestation n'est généralement pas prise en compte dans les bilans d'émissions de gaz à effet de serre.

### Efficaces, les marchés du carbone?

Une des principales critiques formulées à l'égard du REDD+ concerne le non-respect de la souveraineté des pays bénéficiaires. À ce chapitre, les marchés du carbone, qui forment le cœur du programme, risquent de conduire à une marginalisation accrue des peuples indigènes. Outre leurs modes de vie risquant d'être mis en péril, plusieurs populations indigènes ou autres communautés dépendantes des forêts risquent d'être chassées de leurs terres par des gouvernements ou des entreprises désirant accumuler des crédits de carbone au nom de la conservation.

Le REDD+ cherche ainsi à soutenir le Sud dans la lutte globale contre la déforestation. Or, les marchés du carbone reposent souvent sur des illusions, souligne Luc Bouthillier, professeur au Département des sciences du bois et de la forêt à l'Université Laval. « Le REDD+ représente une déclaration de principes et potentiellement un outil efficace de lutte aux changements climatiques. Par contre, la vente et l'achat de crédits de carbone relèvent souvent du charlatanisme dans la mesure où les dimensions



**Marc Lebel-Racine** est candidat à la maîtrise en études internationales, concentration relations internationales, à l'Institut québécois des hautes études internationales à l'Université Laval depuis septembre 2010. Il est également auxiliaire de recherche à la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement et s'intéresse particulièrement aux enjeux climatiques, notamment la diplomatie non-gouvernementale exercée par la société civile lors des négociations internationales et le rôle des acteurs non-étatiques en Amérique latine dans ce processus.

Cette analyse est rendue possible grâce à une collaboration entre *GaïaPresse* et la *Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement de l'Université Laval*, dans l'esprit d'améliorer la compréhension des enjeux environnementaux avec rigueur et pertinence.

essentielles de restauration et de croissance des forêts ne sont pas toujours prises en compte ». De plus, nous sommes en droit de nous questionner si le REDD+ bénéficierait bien aux pays et aux communautés qui en ont le plus besoin. Des pays influents comme le Brésil tentent par ailleurs de redorer leur bilan carbone en faisant financer par le Nord la lutte contre la déforestation de l'Amazonie. Globalement, les flux financiers nord-sud associés au REDD+ sont estimés à 30 millions de dollars US par an.

### La gestion participative des forêts

Une alternative à cette entorse à la souveraineté réside dans la gestion participative des forêts, à savoir un partenariat avec les communautés locales. « La gestion participative constitue un passage obligé du REDD+ et doit favoriser l'instauration d'une chaîne de gouvernance avec des objectifs planétaires et des échelons communautaires », selon M. Bouthillier. Le rôle assumé par les populations locales consisterait à participer activement au processus décisionnel, à la mise en œuvre des projets de foresterie communautaire, au suivi environnemental (*monitoring*) et à la reddition de comptes aux bailleurs de fonds.

À cet égard, la FAO a implanté avec succès des projets-pilotes de gestion participative des forêts en Mongolie en 2007. L'initiative devrait bientôt être étendue à l'ensemble du pays. Ce projet financé par les Pays-Bas mise sur l'habilitation des communautés autochtones quant à l'utilisation de techniques pour améliorer la gestion des ressources forestières. Jusqu'à présent, les projets lancés par la FAO en Mongolie sont parvenus à réduire, voire à enrayer les coupes illégales ainsi que la fréquence des incendies de forêt. Dans ces projets-pilotes, les divers utilisateurs de la forêt sont formés pour évaluer, gérer et éventuellement commercialiser leurs propres ressources forestières[4]. Cela dit, les peuples indigènes et les communautés dépendantes des forêts devront être les protagonistes d'un système REDD+ dont le succès dépendra en grande partie de leur participation.

### Le REDD a du plomb dans l'aile

Cela dit, les opportunités créées par le REDD+ pourraient inciter des entreprises du Nord à se ruier vers les crédits de carbone bon marché dans les pays du Sud et à négliger leurs responsabilités environnementales dans leur pays d'origine. De même, la forme actuelle du REDD+ fait en sorte qu'il bénéficiera davantage aux PED ayant les règles environnementales les plus laxistes en pratiquant une déforestation intensive, tandis que les « bons joueurs » seront pénalisés malgré leur engagement du passé envers la préservation de leurs forêts tropicales. De là l'importance de s'entendre sur un taux de référence basé sur la déforestation actuelle et non sur la déforestation historique, souligne François Gemenne dans son ouvrage « Géopolitique du changement climatique »[5].

D'autres auteurs croient que le REDD+ va ouvrir la voie à de puissants intérêts financiers du Nord susceptibles de mener à des expropriations dans les PED au nom de la lutte aux changements climatiques qui résultent en large partie des activités industrielles du Nord. Dans un chapitre de l'ouvrage collectif « *Climate Change - Who's Carrying the Burden?* », la politologue Naomi Klein décrit le système REDD+ comme un faux mécanisme de marché, une autre forme de « capitalisme vert », dans la mesure où cet outil profiterait d'abord aux gouvernements et entreprises des pays industrialisés[6].

Quoi qu'il en soit, le système REDD+ ne doit pas se substituer aux politiques d'atténuation des changements climatiques en permettant aux pays industrialisés d'accumuler au rabais des crédits d'émissions. Pourtant, ce programme représenterait un outil efficace de lutte aux changements climatiques dans les PED s'il était mis en œuvre de façon cohérente. Il pourrait aussi bonifier ou remplacer le marché du carbone instauré par le Mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto. Malgré tout, les organisations indigènes critiquent vertement le REDD+ et rappellent l'importance du principe du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des communautés qui dépendent directement des forêts.

[1] L'ajout du suffixe « + » fait allusion au fait que le REDD+ vise également à faire augmenter les puits de carbone, puis à accroître les projets de conservation et de mise en valeur des forêts grâce à des pratiques sylvicoles plus soutenables.

[2] Jeff Conant, « Les peuples autochtones et leurs alliés appellent à un moratoire sur REDD+ », [En ligne], <http://gaiapresse.ca/nouvelles/les-peuples-autochtones-et-leurs-allies-appellent-a-un-moratoire-sur-redd-32690.html>(consulté le 24 janvier 2012).

[3] PNUE, [En ligne],<http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=545&ArticleID=5930&l=fr>(consulté le 24 janvier 2012).

[4] ONU, [En ligne], <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=26830&Cr=for%EAts&Cr1=>(consulté le 14 décembre 2011).

[5] François GEMENNE, *Géopolitique du changement climatique*, Paris, Armand Colin, 2009.

[6] Naomi Klein, « Paying Our Climate Debt », dans L. Anders SANDBERG et Tor Sandberg (dir.), *Climate Change — Who's Carrying the Burden? The Chilly Climates of the Global Environmental Dilemma*, Ottawa, Canadian Centre for Policy Alternatives, 2010.